

Besançon, le 6 septembre 2021

Rectorat

IA-IPR de Philosophie
Floriane TANGUY
Tél : 03-81-65-49-33
Mél : floriane.tanguy@ac-dijon.fr

10 rue de la Convention
25030 Besançon cedex

Mesdames, Messieurs
les professeurs de Philosophie
s/c Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée de l'IA-IPR de Philosophie

Mesdames et messieurs les Professeurs de Philosophie, chères et chers collègues,

Après avoir exercé en qualité de professeur de philosophie dans l'académie de Dijon, c'est avec beaucoup de satisfaction que je retrouve la Bourgogne Franche-Comté en qualité d'la-lpr. Je prends la suite de **monsieur Yann Martin** que je remercie chaleureusement pour le travail accompli dans votre académie et pour sa disponibilité afin de me permettre de prendre mes fonctions auprès de vous tous dans les meilleures conditions.

J'espère qu'au terme d'une année scolaire qui fut encore très éprouvante, vous avez pu vous reposer pendant les vacances, vous ressourcer et profiter de vos proches.

Je souhaite la bienvenue aux professeurs qui rejoignent notre académie, à la lauréate du CAPES que nous accueillons pour effectuer son année de stage et aux professeurs contractuels qui débutent dans l'enseignement. Je sais qu'ils seront accueillis avec bienveillance par les collègues plus expérimentés qui accompagneront leurs premiers pas et leur apporteront une aide précieuse.

A tous, j'adresse mes plus vifs remerciements pour la qualité et la générosité de l'engagement dont vous avez fait preuve tout au long de l'année scolaire pour assurer la continuité pédagogique et accompagner les élèves et leurs familles. Je veux aussi vous exprimer toute la reconnaissance de **monsieur Martin** et la mienne pour votre professionnalisme au cours de la session 2021 du baccalauréat : vous avez fait face aux difficultés de la mise en œuvre de la dématérialisation et du nouvel outil Santorin et avez assuré de façon remarquable votre mission de correcteurs. Sachez que les Inspections pédagogiques régionales ont porté à la connaissance de l'Inspection Générale de philosophie toutes les difficultés et les dysfonctionnements auxquels vous avez été confrontés et dont vous avez fait part avec beaucoup d'honnêteté et de loyauté pendant ou après la session du baccalauréat. L'abnégation et la solidarité dont vous avez preuve pour faire face à ces difficultés et réaliser votre mission de correction témoignent de votre professionnalisme, de votre souci constant des élèves et de votre engagement sans faille dans votre mission de service public.

Je tiens à vous souhaiter une rentrée aussi heureuse que possible dans le contexte d'une situation sanitaire qui demeure préoccupante et dont les conséquences perdurent sur votre façon d'exercer vos missions.

Je vous adresse tous mes encouragements et vous proposerai bientôt un rendez-vous en **visioconférence** afin d'échanger avec vous sur ce début d'année. Je vous communiquerai les modalités de cette visioconférence sur la liste de diffusion des professeurs de philosophie de l'académie et vous invite donc à consulter régulièrement votre messagerie académique personnelle.

Cette visioconférence sera aussi l'occasion d'explicitier les nouveaux aménagements des épreuves du baccalauréat. La note de service du 29 juillet 2021 que je vous invite à consulter au plus vite (<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm>) introduit en effet plusieurs dispositions sur lesquelles je souhaite attirer dès maintenant votre attention :

- A compter de la session 2022 du baccalauréat, seule la note obtenue par les candidats à **l'épreuve terminale de philosophie** sera prise en compte pour l'obtention du baccalauréat, aucune discipline ne pouvant à la fois faire l'objet du contrôle continu et d'une épreuve terminale.

- **L'enseignement de spécialité abandonné** à l'issue de la classe de première ne fait plus l'objet d'une épreuve terminale en fin de première : cet enseignement est évalué par la note de contrôle continu (moyenne des moyennes de l'année de première) affectée d'un coefficient 8 pour le baccalauréat.

- Chaque établissement va élaborer d'ici les congés de Toussaint un **projet d'évaluation** afin de consolider les moyennes du contrôle continu dans la perspective de la note retenue au titre du **baccalauréat** pour les disciplines ne faisant pas l'objet d'une épreuve terminale, mais aussi pour toutes les disciplines pour les **dossiers Parcoursup**, et enfin pour le **livret scolaire** dont la consultation éclaire les décisions des **jurys de délibération**. Ce projet d'évaluation sera élaboré par les équipes pédagogiques et disciplinaires de chaque établissement et pilotée par le chef d'établissement : deux demi-journées seront libérées afin que vous puissiez vous réunir et vous concerter en conseils d'enseignement ou par champs disciplinaires. Il sera ensuite validé par le conseil pédagogique. Présenté au conseil d'administration, il sera porté à la connaissance des élèves et des familles et constituera un **cadre réglementaire** pour l'établissement des moyennes trimestrielles ou semestrielles des élèves, garantissant ainsi la transparence de l'évaluation quant à ses modalités et ses critères et l'équité de tous les élèves. Ainsi, à terme, les commissions d'harmonisation du contrôle continu qui se tiennent au mois de juin n'auront plus lieu d'être. Tout au long de cette démarche, les établissements et les équipes seront accompagnés par les corps d'inspection.

Pour votre bonne information, le programme évaluable lors de l'épreuve terminale de la spécialité HLP reste le même que pour la session 2021 : les sujets proposés à l'épreuve ne porteront donc ni sur « Education, transmission et émancipation », ni sur « Créations, continuités et ruptures ».

Cette année est aussi marquée par la consolidation de la réforme du lycée et les ajustements qu'elle induit dans votre enseignement : vous avez investi le nouveau programme de terminale qui vous invite plus que jamais à l'exercice de la liberté et de la responsabilité personnelle du professeur dans l'élaboration des leçons et leur articulation sur l'ensemble de l'année. Il importe aussi de réfléchir vos pratiques dans un travail d'équipe pour développer l'appétence des élèves pour notre discipline en terminale, pour engager l'harmonisation des pratiques d'évaluation à laquelle le projet d'évaluation sera adossé, pour donner du sens au choix de la spécialité HLP et pour inscrire votre enseignement dans le développement des compétences orales afin de préparer les candidats à l'épreuve du Grand Oral.

A l'occasion de mes visites et des réunions d'équipe que je vous proposerai, je serai donc particulièrement attentive à la coopération entre les collègues de l'établissement pour conduire une réflexion sur le programme de tronc commun, sur l'évaluation, sur le travail des élèves afin d'assurer à tous les élèves un authentique apprentissage de la philosophie, mais aussi la concertation avec les professeurs de Lettres pour l'enseignement de la spécialité HLP.

Je rencontrerai bon nombre d'entre vous à l'occasion des journées de formation. Cette année, **deux journées de formation continue** sont prévues au mois de janvier : l'une sur Montaigne et l'autre sur Engels. Des journées de préparation à l'agrégation interne et au CAPES interne sont aussi programmées ; je remercie vivement **madame Stéphanie Fiardet**, chargée de mission d'inspection, dont la collaboration soutenue sur le terrain est très précieuse, et tous les collègues qui participent activement à l'organisation de ces journées et partagent avec nous leur expertise. Des formations à l'enseignement de la spécialité HLP et à la préparation au Grand Oral vous sont aussi proposées.

Les inscriptions à ces stages sont ouvertes jusqu'au **19 septembre** ; une autre session d'inscription est prévue du 16 octobre au 14 novembre. Vous pouvez découvrir l'offre de formation complète et vous inscrire à l'adresse suivante : <http://difor.ac-besancon.fr/formations-a-destination-des-personnels-enseignants-et-deduction/enseignants-toutes-disciplines/enseignants-philosophie/>

Je vous invite aussi à consulter régulièrement le site philosophie de notre académie. Vous y trouverez des informations sur **l'actualité philosophique académique**, nationale voire internationale, et de nombreux documents qui encadrent notre enseignement. J'adresse tous mes remerciements à notre webmestre et collègue, **monsieur Michel Murarotto**, qui assure l'administration et l'actualisation de ce site ; il est aussi le IAN philosophie pour notre académie et s'est engagé, avec nos collègues **Léa Prelot** et **Roman Sozanski**, dans un TraAM retenu dans l'appel à projet TraAM 2021-2022 : « La justice en question : l'algorithme met-il fin à l'humain ? ». Je les remercie pour leur investissement dans cette démarche et les assure de mon soutien.

Les **Rencontres Philosophiques de Langres** se tiendront **les jeudi 7 octobre (début à 14h), vendredi 8 et samedi 9 octobre 2021 (fin à 13h)**, et porteront cette année sur **la Justice**. Vous trouverez le programme détaillé sur le site pédagogique académique. Le contenu de ces Rencontres sera ultérieurement retransmis sur le site Eduscol.

J'ai déjà pu échanger par voie électronique avec quelques-uns d'entre vous et ai rencontré quelques collègues. Je me réjouis à l'avance de faire la connaissance de chacune et chacun à l'occasion de mes visites dans les établissements, les stages de formation continue... A partir du mois d'octobre et jusqu'au mois de mai, je réaliserai les **rendez-vous de carrière** programmés pour la campagne de promotion 2022 ; vous recevrez une notification par courriel au moins deux semaines avant ma visite.

Au-delà des incertitudes sanitaires, l'année scolaire qui débute s'annonce riche en défis à relever et je serai présente, autant que possible, sur le terrain, à l'occasion des rendez-vous de carrière et des visites d'accompagnement, pour répondre à vos attentes légitimes. Je reste bien évidemment disponible pour chacun d'entre vous par courriel (floriane.tanguy@ac-dijon.fr).

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous souhaite à tous, chères et chers collègues, une bonne rentrée 2021.

Floriane TANGUY
IA –IPR de Philosophie

